conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0

UFI : 00R5-D0MA-S005-3WCD

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Engrais

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS

120, rue Jean Jaurès

F-92300 Levallois Perret cedex

Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44

Téléfax : -

Adresse e-mail de la personne responsable de

FDS

: fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h

Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P264 Se laver la peau soigneusement après

manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/ des

vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P284 Lorsque la ventilation du local est

insuffisante porter un équipement de

protection respiratoire.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

P330 Rincer la bouche.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Engrais a base de sels inorganiques.

Avec les micro-organismes vivants.

Contient

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-,phosphate (1:1)

Composants dangereux

| Nom Chimique | NoCAS | Classification | Concentration |
|--------------|------------------|----------------|---------------|
| | NoCE | | (% w/w) |
| | Numéro | | |
| | d'enregistrement | | |

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

| acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium | 15245-12-2 239-289-5 01-2119493947-16- XXXX | Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 | >= 50 - <= 80 |
|--|---|--|---------------------|
| 1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1) | 202842-98-6 424-640-9 01-0000017109-71- 0002 | Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 2; H361fd STOT RE 2; H373 | >= 0,1 - <= 1 |
| Bacillus subtilis | Non attribuée | | >= 0,02 - <= 0,2 |

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone

contaminée.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les

yeux

: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15

minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Douleur

Lacrimation

Risques : effets corrosifs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision: Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître

qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical

pendant au moins 48 heures.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction : Eau appropriés Mousse

Dioxyde de carbone (CO2)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

la lutte contre l'incendie Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation de la poussière. Précautions individuelles

Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

protection de l'environnement Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une : Protéger de toute contamination.

manipulation sans danger Éviter une exposition directe au soleil.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Protéger de l'action de la chaleur.

Protéger de l'humidité.

Indications pour la protection

contre l'incendie et

l'explosion

Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur

et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières

combustibles.

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Se

laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de

travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

 Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Protéger de toute contamination. En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique,

possibilité de prise en masse ou désagrégation).

Précautions pour le stockage

en commun

: Tenir à l'écart des matières combustibles.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)

: 13, Substances solides non combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|--|---------------------------|-----------------------|-----------------------------------|------------|
| acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium | Travailleurs | Inhalation | Effets spécifiques | 24,5 mg/m3 |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 DAY | | | |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Effets spécifiques | 13,9 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 DAY | | | |
| | Consommateur | Inhalation | effet systémique | 6,3 mg/m3 |

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

| | S | | | | |
|-------------------|----------------------------------|----------------------|------------------|------------|--|
| | Consommateur s | Contact avec la peau | effet systémique | 8,33 mg/kg | |
| | Consommateur s | Ingestion | effet systémique | 8,33 mg/kg | |
| Remarques: | Durée d'exposition: 1 DAY | | | | |
| Bacillus subtilis | | | | | |
| Remarques: | Lemarques: Donnée non disponible | | | | |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|--|--|---------------------------------|------------|
| acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium | | Eau douce | 0,45 mg/l |
| | | Eau de mer | 0,045 mg/l |
| | | Valeur Limite Plafond | 4,5 mg/l |
| Bacillus subtilis | | | |
| Remarques: Donnée non disponible | | | |

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Éviter le contact avec les yeux.

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Remarques : Gants de protection Le choix d'un gant approprié ne dépend

pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés

et diffère d'un fournisseur à l'autre.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Protection respiratoire : Msque jetable filtres FFP2 (EN149).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : cristallin(e)

Couleur : blanc, gris

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 6,8, Concentration: 100 g/l (20 °C)

Point/intervalle de fusion : env. 400 °C

Point/intervalle d'ébullition : Non applicable

Point d'éclair : non déterminé

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité de vapeur relative : Non applicable

Masse volumique apparente : env. 0,95 kg/m³

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n- : Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Date de révision: Version: 1.8 Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

octanol/eau

Température d'auto-

inflammabilité

: Non applicable

Température de

décomposition

: Stable à température et pression ambiantes normales.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : N'est pas considéré comme une substance oxydante

Caractéristiques des particules

Répartition $D50 = 1.650 \mu m$

D50 Plage de tolérances = 1.320 µm - 1.980 µm granulométrique

technique de mesure: analyse par tamisage

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter une exposition directe au soleil.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Acides

Bases

Matières organiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision: Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Agents réducteurs

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes d'azote (NOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Composants:

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 300 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Non pertinent, la pression de vapeur étant faible.

Remarques: Non pertinent, la formation de poussière étant

faible.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: Ligne directrice 402 de l'OCDE

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 200 - 2.000 mg/kg

Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition

analogue.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,5 mg/l

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Remarques: calculé(e)

Bacillus subtilis:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: non irritant

Bacillus subtilis: Résultat: non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Composants:

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritant

Bacillus subtilis:

Résultat: Irritation légère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT)

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Bacillus subtilis:

Remarques: Donnée non disponible

mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation

Mutagénicité sur les cellules : Des expériences sur l'animal ont démontré des effets

mutagènes et tératogènes.

Bacillus subtilis:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation

Ne contient pas de composé listé comme mutagène

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision: Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Cancérogénicité

Composants:

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

: N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des Cancérogénicité - Evaluation

expérimentations animales.

Bacillus subtilis:

Cancérogénicité - Evaluation : Selon l'expérience n'est pas prévisible

Toxicité pour la reproduction

Composants:

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Toxicité pour la reproduction : Lors des essais sur animaux, le risque d'altération de la - Evaluation

fertilité est apparu seulement après administration de très

fortes doses de cette substance.

Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Bacillus subtilis:

Toxicité pour la reproduction Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la

- Evaluation reproduction

Pas toxique pour la reproduction

Toxicité à dose répétée

Composants:

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Remarques: Les résultats de tests sur animaux montrent que la substance peut, après ingestion répétée de grandes quantités, provoquer des lésions hépatiques.

Des effets sur les reins de rats mâles ont été détectés après des expositions répétées.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision: Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (guppies): 1.378 mg/l

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CL50 (autre végétal aquatique): > 1.700 mg/l

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Toxicité pour les poissons : (poisson zèbre): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: CL50

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries

Remarques: Lors d'une élimination par traitement biologique, un dérèglement du processus de nitrification de la boue

activée peut intervenir.

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: > 8,7 mg/l Espèce: autre(s)

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC: > 25 mg/l Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Bacillus subtilis:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la

biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances

inorganiques.

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Biodégradabilité : Remarques: Intrinsèquement biodégradable.

Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est

difficilement biodégradable.

Bacillus subtilis:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation

(log Pow \leq 4).

Composants:

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Bioaccumulation : Espèce: Pimephales sp.

Durée d'exposition: 14 jr

Facteur de bioconcentration (FBC): 1,2

Méthode: Bioaccumulation: Test sur poisson dans un courant. Remarques: Ne s'accumule pas de manière significative dans

les organismes.

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de

produits de structure ou de composition analogue.

Bacillus subtilis:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:

Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Remarques: Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Répartition entre les : Remarques: Une partie passera immédiatement en solution

compartiments compte tenu de sa solubilité dans l'eau.

environnementaux

Bacillus subtilis:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée

comme persistante, bioaccumulative et toxique (PBT)..

Bacillus subtilis:

Evaluation : Remarques: Donnée non disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique : Engrais

supplémentaire Peut contribuer à l'eutrophisation des eaux dormantes; en

conséquence ne pas laisser pénétrer dans les eaux

superficielles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.

Contacter le fabricant.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale;

ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

SECTION 14: Informations relatives au transport

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision: Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non pertinent

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de

l'eau (Allemagne)

: WGK 1 pollue faiblement l'eau

Autres réglementations : Produit soumis au règlement (UE) 2019/1148 ; les

transactions suspectes, la disparition ou le vol du produit

doivent être signalés à l'autorité compétente .

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au

fœtus.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision: Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Repr. : Toxicité pour la reproduction

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. -Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR -Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

NovaTec® Solub BS Calcium 21-0-0



Version: 1.8 Date de révision:
Date de dernière parution: 23.12.2022 07.04.2023

Date de la première version publiée: 29.01.2019

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR